



3.B - Le rôle social du savant

1. Définition de la variable

Savant : cet adjectif substantivé est entendu comme « personne remarquable par ses compétences et sa contribution au progrès d'une science, particulièrement d'une science exacte ou expérimentale » (Larousse, 1999).

Le savant « amateur »

L'histoire des différentes civilisations compte de grands savants (Aristote, Averroès, Saint Augustin, Léonard de Vinci, Descartes, Pascal...), mais leur statut social était encore marginal: le chercheur est alors un amateur, un «curieux». Les plus heureux sont ceux qui bénéficient d'une sinécure (tel Lavoisier, fermier général); les autres cherchent auprès des nobles ou des nouveaux riches des ressources et un public. La transmission du savoir s'effectue du maître à ses disciples admiratifs. Les savants se communiquent leurs découvertes en échangeant une correspondance abondante. Leur position se rapproche beaucoup de celle des écrivains, et le grand œuvre du siècle des Lumières, l'Encyclopédie, est autant l'œuvre des savants que celle des philosophes.

Le savant « serviteur de l'État »

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que sera réellement institutionnalisé dans la plupart des pays d'Europe le rôle du savant, avec l'intervention de l'État dans l'organisation de la science. En France, une rupture importante est provoquée par la réforme napoléonienne de l'Université, la mise en place du système des grandes écoles et d'une grande école militaire : l'École polytechnique. D'autres écoles ont été le siège de recherches intéressantes : c'est à l'École de physique et chimie de Paris que le couple Joliot-Curie a fait ses découvertes. Mais l'essentiel du travail de recherche est effectué dans les laboratoires universitaires sous la direction de professeurs de faculté. Ces enseignants ont donc un double statut : celui de pédagogue et de chercheur.

L'image du savant isolé dans sa « tour d'ivoire », détenteur d'un savoir inaccessible au profane et poursuivant une recherche autant désintéressée que sans but utilitariste, n'est plus valable depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En effet, plusieurs facteurs ont modifié considérablement le rôle social du savant en même temps que le contrat science-société a été redéfini.

2. Déterminants de la variable et indicateurs pertinents pour les décrire

Le rôle social du savant ou du chercheur scientifique sera principalement influencé par l'employeur dont il dépend, par les prises de position desdits scientifiques dans les débats de société et par le rôle d'expertise qui peut leur être demandé par l'état en complément du rôle de production et de transmission de connaissance. L'évolution de l'opinion publique envers les scientifiques crédibilise ce rôle social et dépend, en partie, des mêmes facteurs.

Indicateurs utiles pour décrire la variable

- Evolution du nombre de chercheurs depuis 20 ans et répartition universités/laboratoires publics/ laboratoires privé (OST)
- Évolution de l'opinion publique envers les scientifiques
- Expertise : création de l'OPECST, des conseils scientifiques consultatifs de la Commission européenne, nombre de rapports publiés par ces structures
- Positionnement des savants dans les débats de société (pétitions signés par des scientifiques ou nombre de scientifiques participant à des ONG)

3. Rétrospective sur les 20 dernières années

On assiste à une complexité croissante des rôles exercés par les chercheurs, rôles qui les font sortir du laboratoire en tant que producteurs de connaissances et d'applications pouvant peser directement sur le cours du monde, experts, stratèges, conseillers proches des pouvoirs politiques et des états-majors militaires et industriels, mais aussi en tant que citoyens parmi d'autres dont l'expertise contribue à l'information générale du public.

Le savant sort de son isolement et se retrouve soumis aux influences privées

Avant, les chercheurs n'étaient qu'une étroite communauté, la recherche, ses instruments et ses expériences étaient peu coûteux, les pressions exercées par les organismes de tutelle étaient légères et les retombées des découvertes dans les circuits économiques peu rapides. Les scientifiques ressemblaient au sein des universités et des académies « à des enfants maternellement protégés du monde extérieur par le cocon de leur vocation »¹.

Le passage progressif des chercheurs du public au privé (presque la moitié des chercheurs était employée dans les laboratoires d'entreprise en 2000, alors qu'ils n'étaient que de 45% en 1992²) accentue leur dépendance et fait planer un doute sur leur désintéressement.

Le nombre des chercheurs exerçant en entreprise est passé de 28100 en 1980 à 72800 en 1998, soit une multiplication par 2,6. Pour les entreprises de moins de 250 salariés, cette évolution est encore plus importante : le nombre de chercheurs, très bas en 1980, a été multiplié par 17 en 18 ans.

Le savant est considéré comme responsable de ses actes

Depuis l'invention de la bombe atomique et son utilisation contre le Japon, les savants ne peuvent plus ne pas penser aux conséquences de leurs découvertes sur l'humanité.

Commission européenne Eurobaromètre 55,2 « Les Européens, la science et la technologie » 12/2001

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	NSP
En tant que membres de la société, les scientifiques ont une part de responsabilité dans toute utilisation – bonne ou mauvaise – de leurs découvertes	69,1	18,4	12,5
Grâce à leurs connaissances, les scientifiques ont un pouvoir qui les rend dangereux	63,2	24,8	12
Les autorités devraient formellement obliger les scientifiques à respecter les normes éthiques	80,3	8,3	11,3

¹ SALOMON Jean-Jacques. *Survivre à la science. Une certaine idée du futur*. Paris : Albin Michel, 1999, 373 p.

² Science et Technologie Indicateurs. OST, édition Economica, 2002.

Cette prise de conscience amène parfois les savants à aller plus loin en prenant des initiatives pour limiter les effets pervers de la science (conférences Pugwash³, annexe 1).

Le savant est sollicité pour apporter son expertise et éclairer le pouvoir politique

Création de l'OPECST

Au début des années 1980, à l'occasion d'un certain nombre de débats tels ceux concernant les orientations des programmes nucléaires, spatiaux ou du plan "câble", le Parlement avait constaté qu'il n'était pas en mesure d'apprécier en toute indépendance les décisions du Gouvernement sur les grandes orientations de la politique scientifique et technologique.

Il a donc décidé de se doter d'une structure d'évaluation qui lui soit propre : l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Créé par la loi n° 83-609 du 8 juillet 1983, à la suite d'un vote unanime du Parlement, cet Office a pour mission, aux termes de la loi, "d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin, notamment, d'éclairer ses décisions". À cet effet, l'Office "recueille des informations, met en oeuvre des programmes d'études et procède à des évaluations".

L'Office constitue un intermédiaire entre le monde politique et le monde de la recherche. Il se doit d'être à l'écoute des milieux de la recherche et de solliciter des avis autorisés. Ainsi, pour réaliser ses travaux, l'Office est assisté d'un Conseil scientifique qui reflète dans sa composition la diversité des disciplines scientifiques et technologiques, puisqu'il est constitué de quinze personnalités de haut niveau choisies en raison de leur compétence.

La science au cœur de la définition des politiques communautaires

La Commission européenne sollicite souvent l'avis d'experts scientifiques pour éclairer la formulation des politiques. Trois nouvelles actions sont en cours pour élargir et renforcer ce processus de consultation.

Des lignes directrices pour l'utilisation de l'expertise

Un ensemble de lignes directrices est actuellement constitué à l'intention des départements de la Commission pour tous les cas où l'avis d'un expert est demandé et utilisé pour l'élaboration d'une politique. L'objectif de cette mesure est de contribuer à construire une solide base de connaissances, et de garantir la crédibilité de la procédure suivie. Les lignes directrices encourageront notamment les consultations d'un grand nombre d'experts, veilleront à ce que leur avis soit publié, et demanderont à la Commission d'expliquer comment elle a tenu compte de cet avis dans ses propositions. Ces lignes directrices devraient aussi proposer des mécanismes de participation pour les citoyens, les acteurs concernés et les organisations de la société civile.

Un réseau de scientifiques sur Internet - SINAPSE

La Commission européenne s'emploie à créer un réseau baptisé SINAPSE (Scientific INformAtion for Policy Support in Europe), dont l'objectif premier est une meilleure mobilisation des connaissances scientifiques pour la définition des politiques. Il sera opérationnel en 2003, et aura de multiples fonctions. Premièrement, les pouvoirs publics qui souhaitent obtenir l'avis d'experts sur des questions scientifiques auront l'opportunité de vérifier si des travaux ont déjà été menés sur le sujet grâce à une

³ Réunions entre scientifiques des deux bords qui se renouvelèrent chaque année au plus fort de la guerre froide et qui ont permis de préparer les premiers traités de réduction des armements nucléaires. En 1995, le prix Nobel de la paix a été attribué aux conférences Pugwash et à leur secrétaire général, Joseph Rotblat.

bibliothèque électronique d'opinions et d'avis scientifiques précédents. Deuxièmement, la Commission pourra procéder à des consultations scientifiques informelles. Troisièmement, la communauté scientifique et d'autres parties prenantes auront la possibilité d'envoyer des signaux d'alarme et d'attirer l'attention des pouvoirs publics dans toute l'Europe sur des questions scientifiques qu'il y a lieu d'examiner ou qui du moins gagneraient à être prises en considération. L'intention est non seulement de détecter plus efficacement des crises potentielles, mais aussi de partager des observations et des expériences qui pourraient être exploitées à l'échelle européenne. Enfin, les organisations et les scientifiques membres du réseau électronique disposeront d'un outil de communication convivial et sécurisé.

Un avis sur la recherche

Le Comité consultatif européen pour la recherche conseille la Commission sur la conception et la mise en œuvre de la politique européenne de la recherche. Il s'agit d'un groupe d'experts indépendants de haut niveau composé de 45 membres issus des milieux industriels et universitaires d'Europe. Il s'intéresse plus particulièrement à l'Espace européen de la recherche et aux Programmes-cadres de l'Union pour la RDT.

Le savant est un élément-clé de vulgarisation et de démocratisation de la science, notamment lorsqu'il est invité par les médias (voir fiche médiatisation de la science).

Le savant s'engage dans les débats de société

Ce que Pierre Bourdieu appelle un *scholarship with commitment* (voir annexe 2). De nombreux savants sont intervenus ces dernières années pour prendre position sur des questions de société en rapport avec la science. Actuellement par exemple, la communauté scientifique est divisée entre ceux qui défendent les expérimentations d'OGM et s'opposent à la destruction d'essais en plein champ, et ceux qui reconnaissent une fonction d'alerte salutaire à ces actions, faute d'une mise en application du principe de précaution (voir annexe 3).

Résultat de l'imbrication de ces différents rôles : ambivalence de l'image du savant dans l'opinion

La profession scientifique est l'une des mieux considérée par les Français :

Les scientifiques arrivent en troisième position avec 87 % de « plutôt confiance », après les pompiers et les médecins, et devant les gendarmes, les juges, les chefs d'entreprise (52 %) et surtout les hommes politiques (18 %) ⁴..

L'affirmation « les chercheurs scientifiques sont des gens dévoués qui travaillent pour le bien de l'humanité » n'est pas désavouée ⁵;

En %

	1972	1982	1989	1994	2000
Tout à fait d'accord	53	40	44	34	33
Plutôt d'accord	35	42	39	50	54
Plutôt pas d'accord	7	11	12	12	9
Pas d'accord du tout	3	3	3	2	2
Sans opinion	2	4	2	2	2

⁴ « Les indices de confiance » de la Sofres. Enquête réalisée en 06/2001 pour un groupe de journaux de province auprès d'un échantillon national de 1000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

⁵ Sofres, « Les attitudes des Français à l'égard de la science ». Enquête réalisée de novembre à décembre 2000 pour le ministère de l'éducation auprès d'un échantillon national de 1500 personnes

Mais l'on constate tout de même une érosion de ce potentiel de confiance (l'évolution de l'indice de confiance de l'institution « science » a baissé de 7 % entre 1993 et 2001). Plus inquiétant, la méfiance augmente face aux pouvoirs présumés du chercheur⁶ :

Les chercheurs scientifiques par leur connaissance ont un pouvoir qui peut les rendre dangereux (pourcentage de réponses) :

	1972	1982	1989	1994	2000
Tout à fait d'accord	29	37	36	44	41
Plutôt d'accord	35	36	39	36	41
Plutôt pas d'accord	18	14	13	13	11
Pas d'accord du tout	12	6	7	6	4
Sans opinion	6	7	5	1	3

Ce qui conduit à une demande de contrôle de l'activité scientifique :

De ces deux opinions, laquelle se rapproche la plus de la vôtre (pourcentage de réponses) ?

Il faut contrôler ce que font les scientifiques dans leurs laboratoires pour éviter que les recherches dangereuses pour la société ne se développent	78
Il faut laisser les scientifiques faire librement les recherches qui leur semblent utiles	19
Sans opinion	3

L'évolution de l'opinion peut être rattachée aux différents scandales dans lesquels des savants ont été impliqués (amiante, sang contaminé). Plus généralement, elle correspond à une critique de la monopolisation du savoir par les experts, et témoigne d'un désir de plus grande transparence. C'est pour répondre à cette contestation que la Commission européenne a demandé à un à des groupes de travail qui ont participé à l'élaboration du livre blanc sur la gouvernance de rédiger un rapport intitulé : « Démocratiser l'expertise et établir des références scientifiques européennes » (mai 2001)⁷.

⁶ idem

⁷ http://europa.eu.int/comm/governance/areas/group2/index_en.htm

4. Etat actuel et bilan des avantages et inconvénients de la situation française

Bien que les scientifiques bénéficient d'une confiance importante de l'opinion publique, leur contribution à la recherche privée (que ce soit par l'embauche dans le secteur privé, la sous-traitance de recherches pour des intérêts privés ou la participation à des conseils scientifiques dans des entreprises) contribue à une meilleure valorisation des avancées scientifiques par l'innovation mais corrode l'image du chercheur désintéressé travaillant pour le bien de l'humanité.

En parallèle, les pouvoirs publics européens et français, prenant en compte l'évolution de la complexité des connaissances scientifiques à mobiliser pour prendre des décisions sur des innovations scientifiques et techniques et leurs conséquences, mettent en place des réseaux d'expertise scientifique pour les éclairer. Mais les chercheurs se sentent eux même des citoyens responsables et prennent des positions éventuellement divergentes selon leurs valeurs. Ainsi la puissance publique fait appel à l'expertise des scientifiques mais ceux-ci, prenant leurs responsabilités de citoyens, expriment aussi plus facilement leurs doutes et leurs opinions sur les conséquences possibles de l'innovation. Plusieurs hypothèses peuvent donc être formulées quant à l'évolution possible de ces différentes tendances.

5. Prospective : hypothèses d'évolution sur les 20 prochaines années

Hypothèse 1 : Les scientifiques garants des biens non marchands

Dans cette hypothèse les scientifiques développent des approches visant à connaître, gérer et conserver des bien non-marchands pour lesquels le marché crée des externalités négatives (sols, air, eau, certains problèmes de santé...).

Hypothèse 2 : Intégration à la recherche marchande

Les savants ou scientifiques sont davantage intégrés dans la logique marchande et à la création de richesse, leurs recherches sont orientées en fonctions d'intérêts privés.

Hypothèse 3 : Diversité de la communauté scientifique

Les scénarios coexistent : l'hypothèse 1 pour la gestion des biens publics et l'expertise, l'hypothèse 2 pour les découvertes valorisables. La communauté scientifique éclate en sous-ensembles dont chacun suivrait un scénario, et qui, soit auraient des attitudes de dénonciation mutuelle, soit collaborent pour permettre une indépendance financière.

6. Principaux acteurs concernés, notamment par les hypothèses de changement

Les chercheurs publics

L'état

Le législateur français et européen pour les limites de la propriété intellectuelle

Auteurs : FutuRIS avec la collaboration de J.L. Lambert

Nota : la variable décrite dans cette fiche était référencée « A-32 » lors de la consultation de juillet-août 2003.

ANNEXE 1**Appel à la vigilance sur le clonage humain**

Jacques Montagut, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), et Anne Veiga, responsable du service de médecine de la reproduction de l'institut Dexeus (Barcelone), ont lancé un "appel à la vigilance" après la publication d'un éditorial de la revue scientifique "The Lancet" qui, le 9 janvier 1999, estimait que la reproduction asexuée humaine par clonage était "inévitable".

Les deux chercheurs, souhaitent la mise en place d'un "comité européen de vigilance" qui serait composé de responsables politiques, de chercheurs, de sociologues. Un site Internet (<http://www.vigilclonage.com/fr/texte.html>) sert à la fois de laboratoires d'idées et d'instrument de lobbying recueillant des signatures contre le clonage humain. Ils veulent, in fine, "parvenir à une position commune sur cette question".

Voici le texte de leur appel :

"Pour nous la personne humaine est unique et indéterminable, il est hors de question de produire des êtres humains par reproduction asexuée, c'est pourquoi nous appelons nos collègues médecins, scientifiques, biologistes, chercheurs en reproduction humaine afin de les inviter à suivre ce mouvement. Notre appel va aussi vers les responsables politiques afin qu'à la veille des élections européennes, chacun se détermine d'une part sur le clonage reproductif de l'être humain et d'autre part sur le clonage cellulaire d'origine embryonnaire qui fonde de grands espoirs thérapeutiques. Notre initiative est une réponse en particulier à l'éditorial du Lancet qui laisse entendre que nous puissions aller vers le clonage reproductif de l'être humain." Il faut naturellement distinguer entre clonage à finalité non reproductrice et clonage à finalité reproductrice, autant on peut entreprendre des recherches sur le premier cas autant il faut s'élever contre la deuxième finalité.

ANNEXE 2

Pour un savoir engagé, texte de Pierre Bourdieu

Ce texte a été lu par son auteur lors d'une rencontre à Athènes, en mai 2001, avec des chercheurs et des syndicalistes sur des thèmes tels que l'Europe, la culture et le journalisme et figurera dans un livre à paraître au printemps, *Interventions (1961-2001)*. Sciences sociales et action politique (Agone, Marseille).

S'il est aujourd'hui important, sinon nécessaire, qu'un certain nombre de chercheurs indépendants s'associent au mouvement social, c'est que nous sommes confrontés à une politique de mondialisation. (Je dis bien une « politique de mondialisation », je ne parle pas de « mondialisation » comme s'il s'agissait d'un processus naturel.) Cette politique est, pour une grande part, tenue secrète dans sa production et dans sa diffusion. Et c'est déjà tout un travail de recherche qui est nécessaire pour la découvrir avant qu'elle soit mise en oeuvre. Ensuite, cette politique a des effets que l'on peut prévoir grâce aux ressources de la science sociale, mais qui, à court terme, sont encore invisibles pour la plupart des gens. Autre caractéristique de cette politique : elle est pour une part produite par des chercheurs. La question étant de savoir si ceux qui anticipent à partir de leur savoir scientifique les conséquences funestes de cette politique peuvent et doivent rester silencieux. Ou s'il n'y a pas là une sorte de non assistance à personnes en danger. S'il est vrai que la planète est menacée de calamités graves, ceux qui croient savoir à l'avance ces calamités n'ont-ils pas un devoir de sortir de la réserve que s'imposent traditionnellement les savants ?

Il y a dans la tête de la plupart des gens cultivés, surtout en science sociale, une dichotomie qui me paraît tout à fait funeste : la dichotomie entre scholarship et commitment- entre ceux qui se consacrent au travail scientifique, qui est fait selon des méthodes savantes à l'intention d'autres savants, et ceux qui s'engagent et portent au dehors leur savoir. L'opposition est artificielle et, en fait, il faut être un savant autonome qui travaille selon les règles du scholarship pour pouvoir produire un savoir engagé, c'est-à-dire un scholarship with commitment. Il faut, pour être un vrai savant engagé, légitimement engagé, engager un savoir. Et ce savoir ne s'acquiert que dans le travail savant, soumis aux règles de la communauté savante.

Autrement dit, il faut faire sauter un certain nombre d'oppositions qui sont dans nos têtes et qui sont des manières d'autoriser des démissions : à commencer par celle du savant qui se replie dans sa tour d'ivoire. La dichotomie entre scholarship et commitment rassure le chercheur dans sa bonne conscience car il reçoit l'approbation de la communauté scientifique. C'est comme si les savants se croyaient doublement savants parce qu'ils ne font rien de leur science. Mais quand il s'agit de biologistes, ça peut être criminel. Mais c'est aussi grave quand il s'agit de criminologues. Cette réserve, cette fuite dans la pureté, a des conséquences sociales très graves. Des gens comme moi, payés par l'État pour faire de la recherche, devraient garder soigneusement les résultats de leurs recherches pour leurs collègues ? Il est tout à fait fondamental de donner la priorité de ce qu'on croit être une découverte à la critique des collègues, mais pourquoi leur réserver le savoir collectivement acquis et contrôlé ?

Il me semble que le chercheur n'a pas le choix aujourd'hui : s'il a la conviction qu'il y a une corrélation entre les politiques néolibérales et les taux de délinquance, une corrélation entre les politiques néolibérales et les taux de criminalité, une corrélation entre les politiques néolibérales et tous les signes de ce que Durkheim aurait appelé l'anomie, comment pourrait-il ne pas le dire ? Non seulement il n'y a pas à le lui reprocher, mais on devrait l'en féliciter. (Je fais peut-être une apologie de ma propre position...)

Maintenant, que va faire ce chercheur dans le mouvement social ? D'abord, il ne va pas donner des leçons - comme le faisaient certains intellectuels organiques qui, n'étant pas capables d'imposer leurs marchandises sur le marché scientifique où la compétition est dure, allaient faire les intellectuels auprès des non-intellectuels tout en disant que l'intellectuel n'existait pas. Le chercheur n'est ni un

prophète ni un maître à penser. Il doit inventer un rôle nouveau qui est très difficile : il doit écouter, il doit chercher et inventer ; il doit essayer d'aider les organismes qui se donnent pour mission - de plus en plus mollement, malheureusement, y compris les syndicats - de résister à la politique néolibérale ; il doit se donner comme tâche de les assister en leur fournissant des instruments. En particulier des instruments contre l'effet symbolique qu'exercent les « experts » engagés auprès des grandes entreprises multinationales. Il faut appeler les choses par leur nom. Par exemple, la politique actuelle de l'éducation est décidée par l'UNICE, par le Transatlantic Institute, etc. Il suffit de lire le rapport de l'Organisation mondiale pour le commerce (OMC) sur les services pour connaître la politique de l'éducation que nous aurons dans cinq ans. Le ministère de l'Éducation nationale ne fait que répercuter ces consignes élaborées par des juristes, des sociologues, des économistes, et qui, une fois mises en forme d'allure juridique, sont mis en circulation.

Les chercheurs peuvent aussi faire une chose plus nouvelle, plus difficile : favoriser l'apparition des conditions organisationnelles de la production collective de l'intention d'inventer un projet politique et, deuxièmement, les conditions organisationnelles de la réussite de l'invention d'un tel projet politique ; qui sera évidemment un projet collectif. Après tout, l'Assemblée constituante de 1789 et l'Assemblée de Philadelphie étaient composées de gens comme vous et moi, qui avaient un bagage de juriste, qui avaient lu Montesquieu et qui ont inventé des structures démocratiques. De la même façon, aujourd'hui, il faut inventer des choses... Évidemment, on pourra dire : « Il y a des parlements, une confédération européenne des syndicats, toutes sortes d'institutions qui sont sensées faire ça. » Je ne vais en pas faire ici la démonstration, mais on doit constater qu'ils ne le font pas. Il faut donc créer les conditions favorables à cette invention. Il faut aider à lever les obstacles à cette invention ; obstacles qui sont pour une part dans le mouvement social qui est chargé de les lever - et notamment dans les syndicats...

Pourquoi peut-on être optimiste ? Je pense qu'on peut parler en termes de chances raisonnables de succès, qu'en ce moment c'est le kairós, le moment opportun. Quand nous tenions ce discours autour de 1995, nous avions en commun de ne pas être entendus et de passer pour fous. Les gens qui, comme Cassandre, annonçaient des catastrophes, on se moquait d'eux, les journalistes les attaquaient et ils étaient insultés. Maintenant, un peu moins. Pourquoi ? Parce que du travail a été accompli. Il y a eu Seattle et toute une série des manifestations. Et puis, les conséquences de la politique néolibérale - que nous avions prévues abstraitement - commencent à se voir. Et les gens, maintenant, comprennent... Même les journalistes les plus bornés et les plus butés savent qu'une entreprise qui ne fait pas 15 % de bénéfices licencie. Les prophéties les plus catastrophistes des prophètes de malheur (qui étaient simplement mieux informés que les autres) commencent à être réalisées. Ce n'est pas trop tôt. Mais ce n'est pas non plus trop tard. Parce que ce n'est qu'un début, parce que les catastrophes ne font que commencer. Il est encore temps de secouer les gouvernements sociaux-démocrates, pour lesquels les intellectuels ont les yeux de Chimène, surtout quand ils en reçoivent des avantages sociaux de tous ordres...

Un mouvement social européen n'a, selon moi, de chance d'être efficace que s'il réunit trois composantes : syndicats, mouvement social et chercheurs - à condition, évidemment, de les intégrer, pas seulement de les juxtaposer. Je disais hier aux syndicalistes qu'il y a entre les mouvements sociaux et les syndicats dans tous les pays d'Europe une différence profonde concernant à la fois les contenus et les moyens d'action. Les mouvements sociaux ont fait exister des objectifs politiques que les syndicats et les partis avaient abandonnés, ou oubliés, ou refoulés. D'autre part, les mouvements sociaux ont apporté des méthodes d'action que les syndicats ont peu à peu, encore une fois, oubliées, ignorées ou refoulées. Et en particulier des méthodes d'action personnelle : les actions des mouvements sociaux recourent à l'efficacité symbolique, une efficacité symbolique qui dépend, pour une part, de l'engagement personnel de ceux qui manifestent ; un engagement personnel qui est aussi un engagement corporel.

Il faut prendre des risques. Il ne s'agit pas de défiler, bras dessus bras dessous, comme le font traditionnellement les syndicalistes le 1er mai. Il faut faire des actions, des occupations de locaux, etc. Ce qui demande à la fois de l'imagination et du courage. Mais je vais dire aussi : « Attention, pas de

"syndicalophobie". Il y a une logique des appareils syndicaux qu'il faut comprendre. » Pourquoi est-ce que je dis aux syndicalistes des choses qui sont proches du point de vue que les mouvements sociaux ont sur eux et pourquoi vais-je dire aux mouvements sociaux des choses qui sont proches de la vision que les syndicalistes ont d'eux ? Parce que c'est à condition que chacun des groupes se voie lui-même comme il voit les autres qu'on pourra surmonter ces divisions qui contribuent à affaiblir des groupes déjà très faibles. Le mouvement de résistance à la politique néo-libérale est globalement très faible et il est affaibli par ses divisions : c'est un moteur qui dépense 80 % de son énergie en chaleur, c'est-à-dire sous forme de tensions, de frictions, de conflits, etc. Et qui pourrait aller beaucoup plus vite et plus loin si...

Les obstacles à la création d'un mouvement social européen unifié sont de plusieurs ordres. Il y a les obstacles linguistiques, qui sont très importants, par exemple dans la communication entre les syndicats ou les des mouvements sociaux - les patrons et les cadres parlent les langues étrangères, les syndicalistes et les militants beaucoup moins. De ce fait, l'internationalisation des mouvements sociaux ou des syndicats est rendue très difficile. Puis il y a les obstacles liés aux habitudes, aux modes de pensée, et à la force des structures sociales, des structures syndicales. Quel peut être le rôle des chercheurs là-dedans ? Celui de travailler à une invention collective des structures collectives d'invention qui feront naître un nouveau mouvement social, c'est-à-dire des nouveaux contenus, des nouveaux buts et des nouveaux moyens internationaux d'action.

LE MONDE DIPLOMATIQUE | FÉVRIER 2002 | Page 3
<http://www.monde-diplomatique.fr/2002/02/BOURDIEU/16120>

ANNEXE 3**700 scientifiques réclament un débat public sur les OGM en France**

Plus de 700 chercheurs du domaine public et universitaire ont signé une pétition (ouvronslarecherche.free.fr) appelant à un débat public sur les programmes de recherche en biotechnologies, a annoncé mercredi la Confédération paysanne. Cette pétition se veut la réponse à la pétition (defendonslarecherche.free.fr) lancée le mois dernier par plus de 1.500 scientifiques pour défendre les expérimentations d'OGM, après la destruction pendant l'été de 25 essais en plein champ de plantes génétiquement modifiées.

Les parcelles d'expérimentation d'OGM font depuis plusieurs années l'objet de désapprobation et d'actions de destruction répétées de la part d'écologistes et d'agriculteurs, qui y voient un grave danger pour la biodiversité et la santé publique et qui craignent leur dissémination dans des cultures classiques.

Face à ces "saccages répétés, sans précédent dans le monde", les scientifiques de "defendonslarecherche" demandaient au gouvernement de "prendre les mesures nécessaires pour permettre à la recherche végétale de remplir normalement ses missions".

À l'opposé, les chercheurs de "ouvronslarecherche" "reconnaissent une "fonction d'alerte salutaire aux actions menées contre les essais d'OGM en plein champ, faute d'une mise en application du principe de précaution".

Ils réclament un véritable débat en France, sous l'égide de la Commission nationale du débat public.

Ces 700 scientifiques, qui avaient demandé il y a quelques mois la grâce de José Bové, selon la Confédération paysanne, estiment que la recherche doit être "à l'écoute de la société". Ils contestent le potentiel de ces biotechnologies pour les pays du Sud, "dans la mesure où elles enferment les paysans dans la dépendance de quelques industriels des semences et des produits pharmaceutiques".

Les ministres de l'Agriculture et de la Recherche devaient rencontrer ce mercredi les responsables de projets d'expérimentation ayant subi des destructions, et vendredi les chercheurs concernés.

PARIS (AFP), 2 octobre 2003.